

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 2 juin 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 36
Excusés : 2
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT, le DEUX JUIN, à DIX-NEUF HEURES, les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 25 mai 2020 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT-FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. GANDRILLE - M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - M. MOUILLOT - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BOURDELET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme AMBROSINI - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - Mme MARTIN - M. DUMONT - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme MER - Mme COUESNON

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. FINANCE

POUVOIRS : Mme MER à M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT-FERJULE

1 Les commissions municipales

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de chaque commission par un vote à main levée ;

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de former les commissions municipales suivantes :

- commission Ressources
- commission Services à la population
- commission Aménagement / Travaux

- **DIT** que celles-ci seront composées de 13 membres élus à la représentation proportionnelle ;

- **RAPPELLE** que le Maire est président de droit de chaque commission ;

- **DESIGNE** à la représentation proportionnelle au plus fort reste les 13 membres de chacune des 3 commissions ;

Ont été élus :

Commission Ressources
- Sofiane Ghozlane
- Marguerite Dany
- Céline Gineys
- Nicolas Bourdelet
- Fernande Trezentos Oliveira
- Jean-Claude Gandrille
- David Sita
- Lisa Perrier
- Antonin Frisson
- Pascal Rousseau
- Pascal Novais
- Stéphane Finance
- Michel Dumont

Commission Services à la population
- Sara Short-Ferjule
- Sophie Piot
- Jean-Noël Houdemond
- Paolina La Spina
- Athithiya Anantharajah
- Rosa De Almeida Lacerda
- Rosa Fernandes
- Jean-Louis Alcazar
- Audrey Venturini
- Betty Chauliaguet
- Delphine Heuclin
- Audrey Couesnon
- Lydie Mer

Commission Aménagement / Travaux
- Thierry Tasd'homme
- Dominique Becquart
- Flora Phongpria
- Hocine Oumari
- Jean-Pierre Mouillot
- Eloïse Ambrosini
- Maxime Bacheley
- Matumona Yona Nzimbu
- Laurence Coquerelle
- Brigitte Demaria
- Elsa Martin
- Audrey Couesnon
- Michel Dumont

2 Désignation des délégués dans les différents syndicats

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** au scrutin secret chaque délégué dans les différents syndicats ci-dessous.

Ont été élus à la majorité absolue les délégués suivants :

*** Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours de Sapeur-Pompiers**

Titulaires	Suppléants
- Dominique Becquart	- Fernande Trezentos Oliveira
- Lisa Perrier	- Matumona Yona Nzimbu

*** Syndicat Intercommunal pour la réalisation, l'Entretien et l'Aménagement des Voiries Limitrophes aux Communes de Pontault Combault / La Queue en Brie**

Titulaires	Suppléants
- Thierry Tasd'homme	- Gérard Tabuy
- Marguerite Dany	- Rosa De Almeida Lacerda

*** Syndicat Mixte de Vidéocommunication de l'Est Parisien**

Titulaires	Suppléants
- Gilles Bord	- Pascal Rousseau
- Sophie Piot	- Paolina La Spina
- Jean-Noël Houdemond	- Antonin Frisson
- Céline Gineys	- Fernande Trezentos Oliveira

3 Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de procéder à la désignation de chaque représentant par un vote à main levée.
- **DESIGNE** chaque représentant dans les différents organismes.

Ont été élus à la majorité absolue les conseillers municipaux suivants :

*** Conseil d'administration du lycée Camille Claudel**

Titulaires	Suppléants
- Sara Short-Ferjule	- Nicolas Bourdelet
- Pascal Rousseau	- David Sita

*** Association Atelier de la cour carrée**

Titulaires	Suppléants
- Jean-Noël Houdemond	- Céline Gineys
- Jean-Louis Alcazar	- Flora Phongpria

*** S.O.S. Solidarité**

Titulaires	Suppléants
- Sophie Piot	- Pascal Rousseau
- Paolina La Spina	- Thierry Tasd'homme
- Rosa Fernandes	- Hocine Oumari

*** Commission consultative de l'environnement auprès de l'aérodrome de Lognes Emerainville**

Titulaire	Suppléant
- Laurence Coquerelle	- Fernande Trezentos Oliveira

*** Centre social et culturel**

Titulaire	Suppléant
- Sophie Piot	- Jean-Louis Alcazar
- Jean-Noël Houdemond	- Marguerite Dany

*** Conseil d'administration de la M.J.C.**

Représentants
- Jean-Noël Houdemond
- Jean-Pierre Mouillot

*** Club la Joie de Vivre**

Représentants
- Paolina La Spina
- Thierry Tasd'homme

*** Comité national d'action sociale**

Représentant
- Sofiane Ghozlane

*** Centre photographique d'Ile de France**

Représentants
- Jean-Noël Houdemond
- Jean-Louis Alcazar
- Eloïse Ambrosini
- Athithiya Anantharajah

*** Apollo +**

Représentants
- Jean-Louis Alcazar
- Sara Short-Ferjule

*** Comité des fêtes et de tourisme**

Représentants
- Paolina La Spina
- Rosa Fernandes

*** Conseil d'administration du collège Condorcet**

Représentants
- Sara Short-Ferjule
- Maxime Bacheley

*** Conseil d'administration du collège Jean Moulin**

Représentants
- Sara Short-Ferjule
- Maxime Bacheley

*** Conseil d'administration du collège Monthéty**

Représentants
- Sara Short-Ferjule
- Athithyia Anantharajah

*** Comité de jumelage**

Représentants
- Lisa Perrier
- Nicolas Bourdelet

*** Korian Les Roses (anciennement l'Aubergerie du 3^{ème} âge)**

Représentant
- Sophie Piot

*** Conseil de recours de discipline**

Représentant les agents titulaires	Représentant les agents contractuels
- Sofiane Ghozlane	- Sofiane Ghozlane

*** Commission locale d'évaluation des charges transférées à la CA PVM (CLECT)**

Représentants
- Gilles Bord
- Jean-Claude Gandrille
- Sofiane Ghozlane

*** Assemblée spéciale de l'établissement public foncier d'Ile de France**

Représentant
- Gilles Bord

*** Conférence d'Entente pour l'exercice de la compétence funéraire**

Titulaires	Suppléants
- Gilles Bord	- Thierry Tasd'homme
- Jean-Claude Gandrille	- Sara Short-Ferjule
- Sofiane Ghozlane	- Céline Gineys

*** Groupement d'intérêt public Maximilien**

Titulaire	Suppléant
- Sofiane Ghozlane	- Gilles Bord

*** Correspondant défense**

Représentant
- Eloïse Ambrosini

4 Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

Après en avoir délibéré,

- **FIXE**, à la majorité, à **8** le nombre des membres élus soit un Centre communal d'action sociale composé de **16** membres ;

- **DESIGNE** au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les **8** membres du Conseil municipal.

Ont été élus par :

- 32 voix pour la liste Pontault-Combault : Pour vous, Pour tous
- 3 voix pour la liste Unis pour Pontault-Combault
- 2 blancs

Représentants
- Sophie Piot
- Paolina La Spina
- Betty Chauliaguet
- Rosa De Almeida Lacerda
- Marguerite Dany
- Dominique Becquart
- Audrey Venturini
- Delphine Heuclin

5 Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres et d'adjudication

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** de procéder à ces désignations par un vote à main levée.

- **DESIGNE** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants devant siéger à la commission d'appel d'offres.

Ont été élus, par 35 voix pour et 2 abstentions (Mme Mer pouvoir à M. Dumont, M. Dumont) :

Titulaires	Suppléants
- Sofiane Ghozlane	- Marguerite Dany
- Jean-Claude Gandrille	- Paolina La Spina
- Gérard Tabuy	- Sophie Piot
- Dominique Becquart	- Matumona Yona Nzimbu
- Pascal Novais	- Elsa Martin

6 Désignation des membres de la Commission de délégation de services publics

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants par un vote à main levée ;

- **DESIGNE** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants devant siéger à la commission de délégation de services publics ;

Ont été élus, à l'UNANIMITE :

Titulaires	Suppléants
- Sara Short-Ferjule	- Sophie Piot
- Jean-Claude Gandrille	- Dominique Becquart
- Sofiane Ghozlane	- Flora Phongprix
- Céline Gineys	- Thierry Tasd'homme
- Elsa Martin	- Delphine Heuclin

7 Création du groupement de commandes de la ville de Pontault-Combault et désignation de ses représentants.

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention du groupement de commande ;

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de procéder pour chaque désignation par un vote à main levée ;

- **DESIGNE** un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Ont été élus par 32 voix pour et 5 abstentions (Mme Heuclin, M. Novais, Mme Martin, Mme Mer pouvoir à M. Dumont, M. Dumont) :

Titulaire	Suppléant
- Jean-Claude Gandrille	- Dominique Becquart

8 Indemnités des élus

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour

Par 5 abstentions (Mme Heuclin, M. Novais, Mme Martin, Mme MER pouvoir à M. Dumont, M. Dumont)

- **DECIDE** d'acter la nouvelle répartition des indemnités des élus comme suit :

1) Répartir l'enveloppe indemnitaire globale avant majoration en fonction des délégations comme mentionné dans le tableau annexé à la délibération ;

2) Acter le principe d'ajustement de l'enveloppe servant à la répartition des indemnités des élus en fonction de l'évolution du point d'indice et/ou de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les années à venir de l'actuel mandat.

9 Majoration des indemnités des élus

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour

Par 5 abstentions (Mme Heuclin, M. Novais, Mme Martin, Mme Mer pouvoir à M Dumont, M. Dumont)

- **DECIDE** :

1) D'acter la majoration des indemnités des élus comme suit :

- Au titre de chef-lieu de canton : en majorant de 15 % l'indemnité du maire et des adjoints figurant dans le tableau annexé à la délibération ;
- Au titre de la DSU : en corrélant le taux plafond de la strate supérieure au taux initialement fixé ;

2) D'acter le principe d'ajustement de l'enveloppe servant à la répartition des indemnités des élus en fonction de l'évolution du point d'indice et/ou de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les années à venir de l'actuel mandat.

10 Droit à la formation des élus

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** la formation des élus dans les domaines touchant à leur fonction élective ;

- **DIT** que la formation des élus est instruite par le cabinet du maire ;

- **DIT** que la collectivité instaure les conditions nécessaires à l'application du droit à la formation des élus au sein de la collectivité ;

- **DIT** que la collectivité prend en charge les frais de formation, de déplacement et d'hébergement des élus ;

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours et suivants.

11 Remboursement des frais - accueil des personnalités étrangères

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** que les élus peuvent prétendre :

- au remboursement, sur justificatif, des frais réellement exposés (hébergement, transports, repas) lors d'une représentation de la ville de Pontault-Combault sur le territoire national ou international ;
- au remboursement, sur justificatif, des dépenses exceptionnelles d'assistance et de secours engagées en cas d'urgence par le maire ou un adjoint sur leurs deniers personnels ;

- **DECIDE** de prendre en charge :

- les frais de déplacement des personnes représentatives d'associations locales invitées par la ville dans le cadre du jumelage ;
- les frais d'accueil des personnalités étrangères élues ou déléguées de divers organismes accueillies à Pontault-Combault, dans le cadre des relations internationales.

Ces dispositions sont prises pour la durée du mandat et les crédits seront donc inscrits à chaque budget correspondant.

12 Règlement intérieur du conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour

Par 5 voix contre (Mme Heuclin, M. Novais, Mme Martin, Mme Mer pouvoir à M Dumont, M. Dumont)

- **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal.

13 Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous ;

- **DIT** que cette prime sera attribuée aux agents ayant été particulièrement confrontés au risque épidémique eu égard à leur mobilisation dans le cadre du maintien des services essentiels aux usagers ;

- **DECIDE** que cette prime est un forfait de 30 euros par jour travaillé en présentiel pendant ladite période et que ce forfait pourra être divisé au prorata du temps de présence ;

- **DECIDE** que cette prime exceptionnelle sera d'un montant maximum de 1 000 € ;

- **DIT** qu'elle sera versée en une fois, sur la paie du mois de juin 2020 ;
- **DIT** qu'elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales ;
- **DECIDE** d'autoriser le maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits nécessaires au versement de cette prime sont inscrits au budget.

14 Demande de dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)

Après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour le programme de travaux de modernisation des installations d'éclairage public, à hauteur de 75 % du montant total.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.


Gilles Bord
Maire de Pontault-Combault

